

Compte-rendu de la réunion d'anglais du 2 décembre 2017 à l'ENS Cachan- concours ULM B/L

- Pour le concours ULM :

- Moyenne de l'écrit en 2017: 08,81, très légèrement supérieure à celle de 2016. 43,2% des étudiants ont obtenu 10/20 ou plus. 15,3% ont obtenu 14/20 ou plus. De plus en plus d'étudiants jouent le jeu. La rédaction d'une simple introduction est de moins en moins courante.

On ne note pas de différence de notation entre les langues, mais entre les options. La géographie continue de 'mieux payer' que les langues, d'où un nombre moins important d'étudiants qui choisissent l'option langues dans certains établissements.

A l'oral, les notes vont de 4 à 19.

- Pour l'écrit, on note un nombre toujours important de documents proposés aux candidats: six encore en 2017 (trois dans le domaine américain, trois dans le domaine britannique). Les enseignants à la quasi-unanimité aimeraient revenir à quatre textes comme par le passé, mais le jury se dit incapable de couvrir un sujet dans sa totalité en ne proposant que quatre documents. Néanmoins il fait remarquer qu'il pourrait très bien n'y en avoir que quatre cette année. Il faut donc s'attendre à avoir entre quatre et six documents.
- Le jury devrait changer l'année prochaine. Ce qui s'est dit ne vaut que pour la session de 2018.
- Il y avait cette année un titre proposé au corpus de documents. Cela a pu dérouter certains étudiants peu habitués à avoir ce genre d'intitulé. Le jury a bien recommandé de lire les énoncés dans leur totalité. Ces derniers peuvent légèrement varier d'une année à l'autre.
- Pour l'oral, le jury ne donne jamais d'articles de presse. Il ne s'agit que de documents de source primaire. Le jury donne trois fois le même texte afin de pouvoir comparer les candidats.
- Le jury a regretté le manque de connaissances précises de certains candidats, sur des questions comme 'la politique indienne', 'l'Empire'... L'histoire du Royaume-Uni et des Etats-Unis est extrêmement importante.

- Pour le concours Cachan :

- La version compte pour 70% de la note et l'expression personnelle pour 30%. Le sujet d'expression découle du texte de version.
- L'expression est de 200 mots. Le jury a regretté la pauvreté du contenu de ces expressions. Pour remédier à cela, les enseignants ont demandé à la fois d'augmenter le 'coefficient' de la note d'expression dans la note finale et de donner impérativement une fourchette pour le nombre de mots. Certains étudiants

dépassent allègrement les 200 mots et peuvent ainsi proposer une argumentation plus riche, d'où une certaine injustice par rapport à ceux qui se forcent à respecter le nombre de mots.

- Là aussi, il faudra bien lire l'énoncé afin de vérifier un changement de consigne en 2018.